

# Cyclone tropical

## 12 et 13 août 1680

Passage sur les Petites Antilles

*Dossier rédigé par*

*Roland Mazurie - François Borel - Jean-Claude Huc*



*Tous droits réservés*

## Préambule

---

Le climatologue Paul Flament de la Météorologie Nationale a répertorié un cyclone ayant sévi durement sur la Martinique en août 1680 dans son ouvrage « *Cyclones m'étaient contés à la Martinique - 1635 à 1891* ».

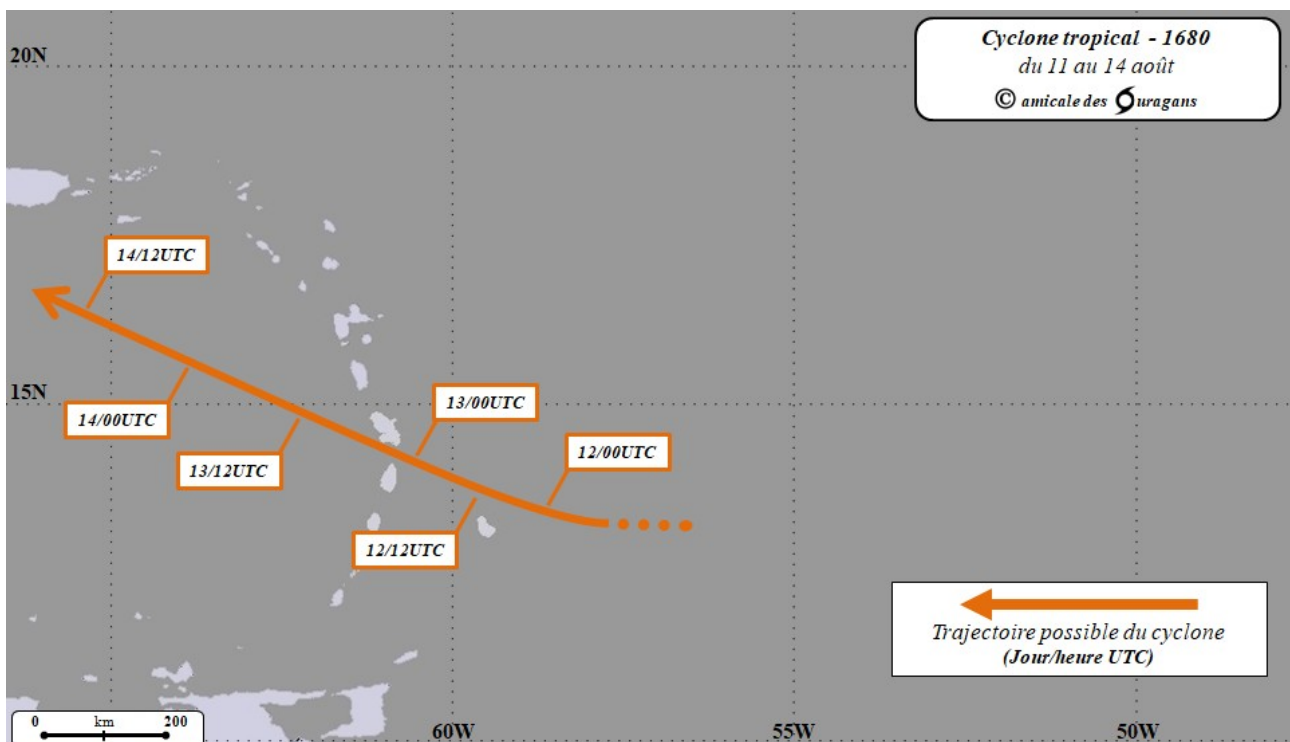
Curieusement on ne retrouve pas trace de celui-ci dans les autres catalogues, listes ou chronologies des cyclones des Petites Antilles réalisés par les historiens A. Moreau de Jonnés, O. Pérez ou W. H. Alexander. Seuls I. R. Tannehill et E. B. Garriott, qui se sont inspirés en réalité des travaux de A. Poëy, ont indiqué le passage d'un ouragan sur Saint-Domingue le 14 août.

Pourtant en consultant le « *Bulletin of the American Meteorological Society* » dans son volume 90, on trouve l'existence de ce cyclone d'août 1680, et mieux, sa trajectoire reconstituée grâce à de nombreux témoignages écrits tels que des rapports de capitaines de navires et des lettres de résidents des îles (cf [ANNEXE 1](#)).

Il aurait ainsi été repéré dès le 11 août par un vaisseau croisant à l'est de l'île de la Barbade qui aurait subi ses assauts tempétueux. Plus tard des lettres d'administrateurs de la Martinique confirmaient la présence de ce cyclone sur cette île durant la nuit du 12 au 13 août.

L'étude de ce cyclone par des spécialistes américains (dont M. Chenoweth, un des auteurs de la trajectographie proposée sus-nommée), a même montré qu'il avait aussi atteint plusieurs jours plus tard l'Europe occidentale au niveau des Îles britanniques.

L'analyse de ces divers documents nous a permis de proposer une cartographie de la trajectoire possible de ce cyclone, assez proche sur les Petites Antilles de celle du BAMS.



Trajectoire possible du centre du cyclone du 11 au 14 août 1680

# *Impacts et effets du cyclone sur la Martinique*

---

Le 18/08/1680, l'intendant des îles alors en poste à la Martinique, J.-B. Patoulet, a rédigé une lettre adressée au ministère à Paris dans laquelle il décrit les conséquences et dégâts provoqués par le « coup de vent violent de la nuit du 12 au 13 août » (cf l'original en [ANNEXE 2](#)).

Voici la transcription littérale de la plus grande partie de ce rapport, qui reste fidèle à l'orthographe utilisée, aux mots et ponctuations de cette missive.

*« Je n'auray l'honneur, Monseigneur, de vous escrire par cette occasion, que pour vous faire le destail des desordres qu'un vent de sept à huict heures a causé dans cette isle la nuit du 12 au 13<sup>e</sup> de ce mois. Il a esté si violent que plus des deux tiers des sucreries en ont esté renversées avec leurs moulins. Presque toutes les maisons des habitans et les magasins des marchands en ont aussy esté culbutez, ou au moins descouverts avec beaucoup de perte ; une grosse pluie qui accompagnoit la violence de ce vent, laquelle a continué au moins quinze ou seize heures après son effet, ayant endommagé leurs meubles et leurs marchandises. S'il n'avoit produit que ces destructions, on se trouveroit icy heureux, mais comme il a arraché les vivres et rompû les cannes de sucre, il met cette isle dans un estat deplorable et duquel elle ne pourra se relever de deux ou trois ans.*

*Quinze vaisseaux marchands, qui s'estoient retirez dans le Port du fort Royal, pour se mettre en sureté dans cette saison ou ces vents impetueux regnent, y ont esté si mal traittez que trois en sont coulez a fonds, dont deux ont esté du depuis relevez, pour le 3<sup>e</sup> il est perdu sans ressource, que d'autres sont demattez de tous mat et que les moins endommagés ont perdu leurs poulaines et leurs mats de beaupré. A la vérité ce grand fracas est arrivé par le peu de précaution que les M<sup>es</sup> ont pris de se bien amarrer, ainsy que vous le pourriez connoistre s'il vous plaisoit de jeter les yeux sur le procez verbal cy joint, lequel marque au surplus ce qu'il conviendroit faire pour prévenir un pareil desordre a l'avenir.*

*Les magasins du Roy du fort Royal, et la maison ou logeoit M<sup>r</sup> le comte de Blenac ont resseny la fureur de ce houragan, la plus part ayant esté mis à terre et les autres ayant perdu la charpente de leur couverture de sorte que les poudres, les mesches et les farines, et les autres munitions tant de l'arsenal du fort que celles des magasins de marine, sont extremement endommagées de cette pluie maligne qui a gasté tout. M. le Comte de Blenac fait travailler a la reparation du tout avec un grand soin, et une grande dilligence pour essayer de conserver ce qui n'a pas esté corrompû.*

*Toutes les barques et un vaisseau chargé de sucre qui estoit prest a partir pour france, qui n'estoient pas dans le port se sont perdus a la coste avec quelques matelots qui ont esté noyez.*

*Sous les ruines des bâtimens, il s'est trouvé quinze ou seize hommes tant blancs que noirs qui ont esté escrazés.*

*Quoy que ce vent ait tant fait de dommage, cependant les anciens habitans disent que ce n'est pas un houragan parce qu'il n'a soufflé que depuis le nord jusqu'au sud. A la vérité, s'il avoit achevé le tour du compas, je crois que tout en seroit detruit. Ce vent a un air si maglin que non seulement il abat les plus gros arbres, mais qu'il desseche ceux qu'il laisse sur la terre comme si le feu y avoit passé, et il pousse la pluie avec tant de violence, qu'il n'y a point de lieu a se mettre a couvert. M<sup>r</sup> le comte de Blenac a esté obligé a passer cette fascheuse nuit dans une cave ou s'estoit retiré, et moy quoy que fort indisposé d'une espece de dissenterie, sous un escalier dans une chaise a porteurs.*

*Cet estat deplorable de cette isle auroit besoin que sa Majesté accordast quelque grace a ses sujets pour leur faciliter les moiens de se restablir. ...*

*... Monseigneur, je vous supplie très humblement d'estre bien persuadé, et que je seray toujours avec le profond respec que je dois. Votre très humble, très obeissant, très obligé et très fidelle serviteur. »*

L'analyse de cette lettre qu'en a faite Paul Flament peut être avantageusement reprise en signalant les faits suivants :

- Le désordre provoqué dans la rade de Fort-Royal (l'actuel Fort-de-France) démontrerait que ce mouillage, reconnu comme sûr et offrant un bon abri, fut chahuté non seulement par la houle entrante mais aussi par la force des vents.
- Le centre de ce cyclone serait très probablement passé à proximité immédiate de l'île, étant donné l'importance des dommages aux plantations et aux habitations, l'aspect tempétueux ayant débuté vers huit heures du soir le 12 août, et duré quasiment toute la nuit. La direction des vents de Nord d'abord, puis de Sud, sont aussi des marqueurs de ce passage dépressionnaire.
- La description des arbres déracinés et des forêts desséchées comme brûlées par un incendie rappelle ce que les populations ont souvent observé avec étonnement après qu'un ouragan violent a traversé les campagnes.
- Les pluies ont dû être particulièrement abondantes, car généralement les lettres n'en font que rarement écho, alors que celle-ci le signale par deux fois.
- Enfin il a été noté des **matelots noyés** (nombre inconnu) et une **quinzaine de personnes ensevelies** sous les ruines des bâtiments détruits.

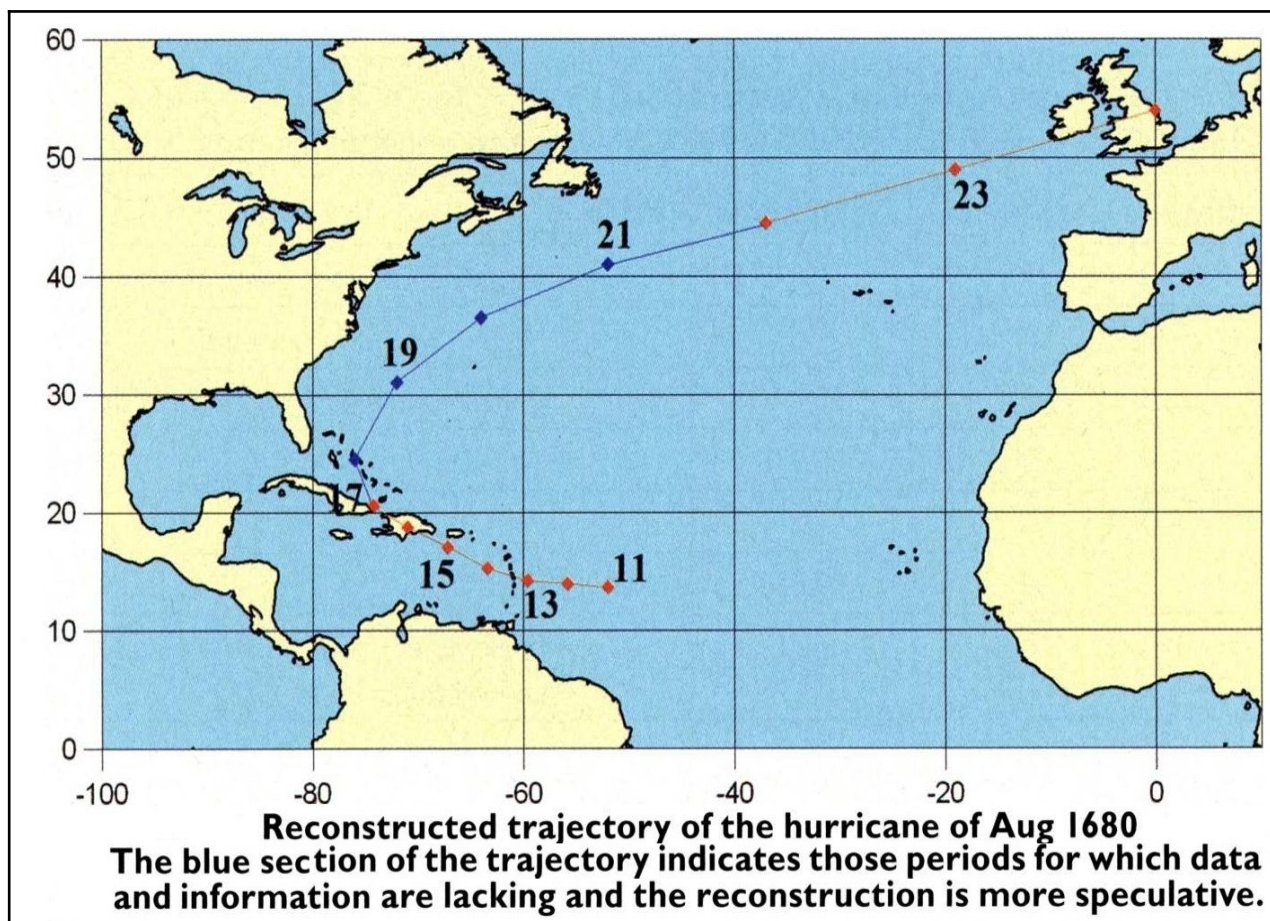
Le gouverneur général des Îles-du-Vent de l'Amérique, M. Charles de Corbon, comte de Blénac, a écrit deux rapports sous forme de procès-verbaux dès le lendemain du passage de l'ouragan, le 14 août 1860, dont les références sont en bibliographie.

Sous sa plume difficile à déchiffrer, sont listés les dégâts tels qu'il a pu les découvrir, et notamment ceux faits aux bâtiments de Fort-Royal où il résidait. Ils ne diffèrent pas de ceux déjà relatés dans la lettre de l'intendant transcrite plus haut.

Son compte-rendu de visite des magasins de la Marine en ce même lieu fournit les différents éléments perdus ou abîmés à la fois par les fortes pluies et par l'éboulement de certaines parties de ces entrepôts par les vents : munitions, habits de soldats, divers outillages et composants de menuiserie...

## Annexes diverses

ANNEXE 1 ([retour au texte](#)) : Cartographie reconstituée de la route suivie par le cyclone par D. Wheeler et al, « *Reconstructing The Trajectory of The August 1680 Hurricane From Contemporary Records* », présent dans le volume 90 du « *Bulletin of the American Meteorological Society* »



Je n'auray l'honneur, Monsieur, de vous escrire par  
cette occasion, que pour vous faire le detail des desordres  
qu'on vent de sept a huit heures a causé dans cette Isle  
la nuit du 12 au 13. de ce mois. Il a esté si violent, que  
plus des deux tiers des Sucreries en ont esté renuersées avec  
leurs moulins. Presque toutes les maisons des habitans,  
et les magazins des marchands en ont aussy esté culbutez,  
ou au moins descouverts avec beaucoup de perte: une grosse  
pluie qui accompagnoit la violence de ce vent, laquelle a  
continué au moins quinze ou seize heures apres son effet,  
ayant endommagé leurs meubles, et leurs marchandises.  
S'il n'auoit produit que ces destructions, on se trouueroit joy  
heureux; mais comme j'l a arraché les viures, et rompu les Cannes  
de sucre, j'l met cette Isle dans vn estat deplorabile, et du quel  
elle ne pourra se releuer de deux ou trois ans.

Quinze vaisseaux marchands, qui s'estoient retirez dans le Port  
du Port Royal, pour se mettre en seureté dans cette Saison

... / ...

ou ces vents j'impetueux regnent, y ont esté si mal traittez, que trois  
 en sont coulez a Sond's, dont deux ont esté du depuis releuez, pour  
 le 3.<sup>e</sup> il est perdu sans ressource, que d'autres sont domagez de tous mat,  
 et que les moins endommagez ont perdu leurs poulaines, et leurs  
 mats de beau pré. A la verité ce grand fracas est arrivé par le peu  
 de precaution que les M.<sup>es</sup> ont pris de se bien amarrer, ainsy que  
 vous le pourriez connoistre S'il vous plaisoit de jeter les yeux sur le  
 proces verbal cy joint, lequel marque au surplus ce qu'il conuindroit  
 faire pour prevenir un pareil desordre a l'avenir.

Les magasins du Roy du Port Royal, et la maison ou logeoit M.<sup>r</sup> le  
 Comte de Blenac ont resenty la fureur de ce Bourbant:  
 la plus part ayant esté mis a terre, et les autres ayant perdu la  
 Charpente de leur couverture, de sorte que les poudres, les mesches  
 et les farines, et les autres munitions tant de l'arsenal du Port,  
 que celles des magasins de marine, sont extremement endommagés  
 de cette pluie maligne qui gaste tout. M.<sup>r</sup> le Comte de  
 Blenac fait travailler a la reparation du tout avec un grand

Soin, et une grande dilligence pour essayer de conserver ce qui  
n'a pas esté corrompû.

Toutes les bargues, et un vaisseau chargé de sucre qui estoit prest a partir  
pour France, qui n'estoient pas dans le port se sont perdus a  
la cote avec quelques matelots qui ont esté noyez.

Sous les ruines des bâtimens j'l s'est trouuë quinze ou seize hommes  
tant blancs, que noirs qui ont esté esrazes.

Quoy que ce vent ait tant fait de dommage, cependant les Antiens  
Habitans disent que ce n'est pas un Bouragan, parce qu'il n'a  
Souflé que depuis le nord jusqu'au Sud; A la verité s'il  
auoit acheué le tour du Compas, je crois que tout en seroit  
destruit. Ce vent a un air si maglin, que non seulement  
j'l abat les plus gros arbres, mais qu'il desroche ceux qu'il laisse  
sur la terre comme si le feu y auoit passé, Et j'l pousse la  
pluie avec tant de violence, qu'il ny a point de lieu a semer  
a couuert. M<sup>r</sup> le Comte de Blénac a esté obligé  
a passer cette fascheuse nuict dans une Cave ou j'l s'estoit



retiré, Et moy quoy que Soit j'indisposé d'une espee de dinonerie  
Sous un escalier dans une chaise a porteurs.

Cet estat deplorable de cette Isle auroit besoin que Sa Majesté accordant  
quelque grace a ses Sujets pour leur faciliter les moyens de  
Se restablir.

Sans ce malheureux accident je voyois les peuples dans une disposition  
Soit grande de Se bien establir, Et quoy qu'elle soit différée  
pour quelques années, cependant je n'ay pas perdu l'esperance  
de voir dans le cours de 6. ou 7. ans augmenter le commerce  
de cette Isle d'un million de livres toutes les années par  
l'establissement des R. a fineries que les peuples y forment,  
pourvu que la Compagnie de Senegal Satisfasse au traité  
qu'elle a fait avec le Roy de fournir deux mille Negro<sup>annés</sup> par  
dans ces Isles. Il en faudra au moins mille dans chacune  
des deux premieres années pour cette Isle seulement, La  
3.<sup>e</sup> douze ou 1300. Et ainsy en augmentant toujours, de  
maniere que dans le cours de ce temps que j'ay l'honneur

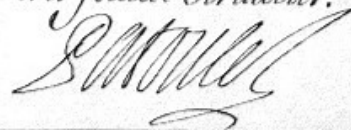
de vous marquer, j'espere qu'on fera quatre ou cinq millions  
de sucre rafiné, et au moins huit ou neuf de brut de sorte  
qu'après l'espace de 6. ou 7. années j'ose, Monseigneur, vous  
assurer que la ferme du Domaine Royal d'Occident  
augmentera tres considerablement.

Comme je me trouue tres mal presentement, et que d'ailleurs j'ay  
remis au depart de M.<sup>r</sup> le Comte d'Estrees de vous  
informer amplement de tout ce qui regarde ce pais, Je n'auray  
pas l'honneur de vous rendre pour le present d'autre compte,  
Si ce n'est que depuis que j'ay eû quelque explication avec  
M.<sup>r</sup> le Comte de Blenac sur sa conduite, nous agissons  
d'un tel concert, et avec une si bonne union, que je dois  
d'autant plus esperer qu'elle ne finira pas, que j'y donneray  
tous mes soins pour la maintenir. C'est de quoy, Monseigneur,  
je vous supplie tres humblement d'estre bien persuadé,  
Et que je seray toujours avec le profond respect que je dois.

Monseigneur:

La Martinique  
le 18.<sup>e</sup> Aoust 1680

Vostre tres humble tres obissant, tres  
obligé et tres fidelle Seruiteur.



# *Bibliographie – Sources de données*

---

## **Par ordre de référence dans le rapport**

- P. Flament, *Cyclones m'étaient contés à la Martinique – 1635 à 1891*, 27/07/1986, Météorologie Nationale, Service de Martinique.

- I. R. Tannehill, Weather Bureau - *Hurricanes - Their Nature and History - Particularly Those of the West Indies and the Southern Coast of the United States*, 1938.

URL : <https://hdl.handle.net/2027/uc1.b4321433>

(consulté le 10 mai 2023)

- E. B. Garriott, *West Indian Hurricanes*, 1900.

URL : <https://books.google.fr/books?id=WbxGAQAAIAAJ>

(consulté le 10 mai 2023)

- A. Poey, *Table chronologique de quatre cents cyclones qui ont sévi dans les Indes occidentales et dans l'océan Atlantique nord*, 1862.

URL : <https://books.google.com/books?id=svBuTbITMLIC>

(consulté le 10 mai 2023)

- D. Wheeler et al, *Reconstructing The Trajectory of The August 1680 Hurricane From Contemporary Records*, Bulletin of the American Meteorological Society, Volume 90 issue 7.

URL : <https://doi.org/10.1175/2009BAMS2649.1>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. Jean-Baptiste Patoulet, intendant des Îles-du-Vent de l'Amérique, datée du 18/08/1680, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 2 F° 376.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401yst00x/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. Charles de La Roche-Corbon, comte de Blénac, gouverneur général des Îles d'Amérique, datée du 14/08/1680, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 2 F° 380.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401ey4xzn/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. Charles de La Roche-Corbon, comte de Blénac, gouverneur général des Îles d'Amérique, datée du 14/08/1680, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 2 F° 380.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401dx3wzj/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)